



**OMVS**  
ORGANISATION POUR  
LA MISE EN VALEUR  
DU FLEUVE SÉNÉGAL

## **XVIème CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT**



**DECLARATION DE LA XVI<sup>ème</sup> CONFERENCE DES CHEFS  
D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT DE L'ORGANISATION  
POUR LA MISE EN VALEUR DU FLEUVE SENEGAL (OMVS)  
SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE**

CONAKRY, le 11 Mars 2015

*[Handwritten signature]*

Les Chefs d'Etat et Gouvernement de la République de Guinée, de la République du Mali, de la République Islamique de Mauritanie et de la République du Sénégal, réunis à Conakry, le 11 Mars 2015 à l'occasion de la XVI<sup>ème</sup> Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal (OMVS) ;

**Conscients de :**

- l'engagement de la communauté internationale pour atténuer les effets des changements climatiques ;
- la vulnérabilité de nos économies et de nos populations face à la variabilité climatique ;
- la fragilité des écosystèmes du bassin du fleuve Sénégal ;
- la dégradation du Massif du Fouta Djallon qui abrite les sources des principaux cours d'eau de l'Afrique de l'Ouest.

**Considérant :**

- la pression accrue sur les ressources naturelles du fait de la forte croissance démographique et des besoins croissants liés à la sécurité alimentaire et au mieux être des populations ;
- la baisse de la disponibilité des ressources en eau liée aux changements climatiques en raison de la variabilité temporelle, spatiale, et quantitative de la pluviométrie et des écoulements dans le bassin du fleuve Sénégal;
- le rôle et l'expérience de l'OMVS dans la gestion concertée des ressources en eau transfrontalières

**Appellent :**

- les populations du bassin à une meilleure prise de conscience des impacts liés aux changements climatiques et leur mobilisation pour la mise en œuvre de mesures d'adaptation appropriées ;
- la communauté internationale à :
  - œuvrer pour le renforcement de la coopération internationale dans ce domaine,
  - se mobiliser pour appuyer l'OMVS à renforcer ses capacités et
  - accélérer la mise en œuvre de son programme de développement intégré qui contribue efficacement à la diminution des effets de serre;
- les Etats signataires de la Convention des Nations Unies sur les Changements Climatiques à contribuer à son application effective et à participer à la 21<sup>ème</sup> Conférence des Parties prévues en décembre 2015 à Paris.

En conséquence, **les Chefs d'Etat s'engagent** à une meilleure prise en compte de la dimension changement climatique dans leurs stratégies et politiques de développement pour le bien être de leurs populations.

**FAIT A CONAKRY, le 11 mars 2015**

**POUR LA CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT  
ET DE GOUVERNEMENT  
LE PRESIDENT**

**SON EXCELLENCE MOHAMED OULD ABDEL AZIZ**